Avis aux candidats admis

via la plateforme "cursussup " aux DUT à l'EST- Guelmim (Itération 2)

Année universitaire 2024-2025

L'inscription à l'EST de Guelmim aura lieu du 11/09/2024 au 12/09/2024 (selon le calendrier de Cursussup) de 9h30 à 15h.

(voir dossier d'inscription ci-dessous pour les documents exigés).

- Chaque **candidat admis aux DUT à l'EST- Guelmim** doit procéder à l'inscription par le dépôt de **l'original du baccalauréat du 11/09/2024 au 12/09/2024.** Après le délai, le candidat non inscrit n'a plus le droit à l'inscription.
- La présence du candidat est obligatoire lors de l'inscription. A défaut, une **procuration légalisée est exigée**.
- **Les étudiants exclus ou ajournés d'une filière de l'ESTG n'ont pas le droit de se réinscrire à nouveau dans la même filière.**

Dossier d'inscription :

1- **L'original du baccalauréat**
2- Quatre copies légalisées conformes à l'original du bac.
3- Deux photocopies certifiées conformes de la carte d'identité nationale.
4- Quatre photos d'identité
5- **Règlement interne de l'ESTG dûment rempli et signé** (fourni sur place)
6- Des imprimés à remplir auprès du service de la scolarité (fournis sur place).
7- Dossier médical
8- **Attestation d'assurance étudiant**

(imprimée sur papier, voir la vidéo : *https://www.youtube.com/watch?time_continue=50&v=05R0XYgYrGY&feature=emb_logo).*

8- Inscription à l'AMO via lien *http://preinscription.uiz.ac.ma/amo_old_students/new*
9- Frais des polycopiés TD, TP : 100dh